

Article paru dans La Région du 6 septembre 2018

Le covoiturage, bilan et suite

Depuis plusieurs années, le projet « covoiturage Arc jurassien » a collaboré avec de nombreuses entreprises de l'Arc jurassien et de pendulaires afin de promouvoir la pratique du covoiturage, grâce au soutien financier Interreg.

A fin juin, une grande journée d'échanges et de présentations a eu lieu à Fleurier, évènement qui a réuni une centaine de participants afin de dresser le bilan des efforts conjoints des partenaires publics et privés pour promouvoir cette pratique. Représentants des entreprises, des collectivités publiques communales, régionales et cantonales et spécialistes de la mobilité, tous étaient réunis pour comprendre les clés du succès, mais surtout quelles étaient les marges de progression possibles.

Si bon nombre de pendulaires n'ont pas attendu le démarrage du projet en 2011 pour covoiturer, le bilan montre un doublement de la pratique ces 5 dernières années avec pour résultat qu'un quart des collaborateurs des 135 entreprises affiliées au projet pratiquent le covoiturage.... Cela est d'autant plus remarquable lorsque l'on estime la pratique du covoiturage entre 2 à 4 % en France comme en Suisse. Comme l'indiquait le Département fédéral des transports l'automne dernier, si la moyenne nationale de passager par véhicule de 1,1 actuellement passait à 1,5 personne, le trafic diminuerait de près d'un tiers... Un potentiel largement sous-exploité !

Ce qui explique la clé du succès, c'est la collaboration active des entreprises : si la diffusion est bien assurée par le délégué mobilité ou, le plus souvent, par le ou la responsable des ressources humaines, cela facilite la pratique. Un moment-clé est l'arrivée du salarié dans l'entreprise. Ce contact privilégié permet de présenter la vision de l'entreprise, ses objectifs, sa « philosophie » et représente une belle occasion pour parler du dispositif de covoiturage.

Un deuxième facteur de succès est la mise à disposition de facilités, notamment de places de stationnement privilégiées, proches de l'entrée de l'entreprise et réservées aux covoitureurs. Dans les grandes entreprises, un système de contrôle ponctuel est souvent utile pour vérifier la pratique. Des sanctions doivent être édictées et appliquées en cas de non-respect des conditions au risque de décourager les employés qui suivent correctement les indications. Dans les petites entreprises, l'autocontrôle fonctionne en général bien et suffit à éviter les resquilleurs.

Enfin, le forum a révélé que non seulement les contacts personnalisés (amis, famille, voisin, etc.) favorisaient la pratique, mais qu'il fallait aussi veiller à proposer des outils de mise en relation simple, via les smartphones par exemple.

Si le slogan du projet « covoiturage arc jurassien » à plusieurs, c'est meilleur » a porté ses fruits au-delà des espérances, c'est aussi l'effort poursuivi sur plusieurs années de développement et d'extension du projet qui a permis de consolider la pratique, prouvant une fois encore la justesse du dicton de La Fontaine : « patience et longueur de temps font plus que force ni que rage. » En matière de mobilité – comme dans d'autres domaines, les changements ont besoin de temps pour se déployer...

Christine Leu
Coordinatrice régionale